



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU
CAMBRESIS**

Première convocation en date du dix janvier deux mille vingt-deux, adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le vingt janvier deux mille vingt-deux, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, à 10h30, en salle Matisse, Espace Cambresis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

18 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (18) :

1. Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert
2. Madame DEPREZ Marie-José, Clary
3. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon
4. Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
5. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois
6. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque
7. Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes
8. Madame LAMOURET Fernande, Flesquières
9. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies
10. Madame MAROUZE Sylviane, Romeries
11. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières
12. Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac
13. Monsieur QUONIOU Henri, Saint Souplet
14. Monsieur OLIVIER Jacques, Vice-Président au Pays, Bertry
15. Madame RIBES Laurence, Vice-Présidente au Pays, Montay
16. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles
17. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle
18. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays

Monsieur MESSIEN, Président du conseil de développement

Membres excusés

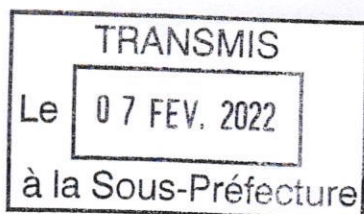
Membres du Bureau

Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
Monsieur COQUELLE Guy, Proville
Monsieur DUEZ Pascal, Villers en Cauchies
Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien
Monsieur ESCARTIN Didier, Vice-Président au Pays, Escarmain
Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis
Monsieur IVANEC Bruno, Fontaine Notre Dame

Madame SAYDON Laurence, Cambrai
Madame RICHOMME Liliane, Caudry

Présidents des EPCI

Monsieur SAGNIEZ Paul, Solesmes, CCPS
Monsieur SIMEON Serge, Le Cateau Cambresis, CA2C
Monsieur SIEGLER Nicolas, Cambrai, CAC



Objet : Renouvellement de mise à disposition d'un agent du Pays à la Chambre des métiers

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Madame Sergine VAUBOURGEIX, agent du PETR est mise à disposition de la Chambre des Métiers de Région. Elle travaille sur le projet « Un grain de Plaisir ».

La CMA HDF souhaite continuer le projet après les 4 années d'expérimentation menée avec le soutien du programme Interreg pour essayer la gamme « Un grain de Plaisir » sur le territoire français.

Il est prévu un soutien financier de la Région et du PO FEDER : d'abord le PO Feder 2014-2020 avec des dépenses éligibles jusqu'au 30/03/2023 puis un dossier sera déposé sur le nouveau PO FEDER 2021-2027.

Le Président, Monsieur Sylvain TRANOY, expose au Bureau,

Dans le cadre de cette mise à disposition une prolongation est demandée par la Chambre des Métiers et Madame VAUBOURGEIX.

Cette mise à disposition est opérée conformément à la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique.

Il vous est proposé d'autoriser le Président à renouveler la convention de mise à disposition pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 30/06/2023 et de signer tous document s'y afférents.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide de renouveler la convention de mise à disposition pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 30/06/2023 et de signer tous document s'y afférents

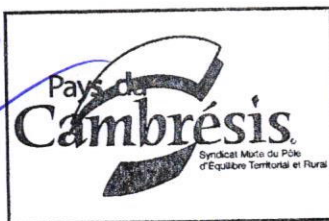
ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Sylvain TRANOY



Publié le - 7 FEV. 2022

Certifié exécutoire le - 7 FEV. 2022

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le